

LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI

LA TUQUE

ROUYN

LE NOUVEL ONTARIO

11^{ème} ANNEE — No 19

ADMINISTRATION: AMOS, P.Q.

VENDREDI, 28 NOVEMBRE 1930.

La Sainte-Catherine

Sainte-Catherine n'a pas voulu d'une fête sans neige dans l'Abitibi. Les brouillards de lundi sont devenus une véritable tempête d'hiver mardi, grâce à un fort vent du nord-ouest. Le radio nous avait annoncé la veille qu'une vague de froid venant du nord de l'Alberta allait couvrir cette semaine la plus grande partie du continent. Nous en avons eu assez pour refroidir la tire brune ou blonde des jeunes et même des vieilles filles qui ont voulu célébrer la Sainte-Catherine à la mode de chez nous.

C'est vraiment le début de l'hiver cette fois, d'un hiver qui sera dur pour bien des gens. Soyons économes, soyons charitables; soyons aussi confiants que ces jours passeront. Ne cherchons pas le remède chez les charlatans, mais adoptons un régime de travail et d'économie.

Quant à celles qui espéraient se marier cet automne et qui en sont empêchées par la dureté des temps, qu'elles ne boudent pas sainte Catherine. Leur sourire est indispensable pour garder l'espoir et la force au cœur de leurs promesses. Qu'il continue donc, le bon sourire, d'illuminer de rayons gracieux les jours sombres de ce froid hiver. Il finira par en triompher, et les roses fleuriront avant la prochaine Sainte Catherine.

Nominations

provinciales

Québec, 28. — Le Conseil des ministres, à sa séance tenue jeudi matin, au Parlement de Québec, a nommé l'hon. M. Ad. Godbout, député de l'Islet, ministre de l'Agriculture, comme successeur de l'hon. M. Perron.

L'hon. M. J.-C.-E. Ouellet, dé-

Désaccord du Jury

Le procès de René Mount, courtier de Montréal, accusé de vol et d'agiotage, s'est terminé à Amos vendredi de la semaine dernière par un désaccord des jurés. Le juge Stein voulut insister pour les faire délibérer plus longtemps, en vue d'en arriver à un accord, mais ils lui répondirent que cela paraissait inutile. Ils furent donc remerciés de leurs services sur le champ.

Le procureur de la Couronne communiqua immédiatement avec Québec, et un deuxième procès fut ordonné pour le 10 décembre prochain, au palais de justice d'Amos.

Comme les anciens cautionnements fournis par le prévenu n'ont pas été renouvelés, il est resté en prison en attendant son deuxième procès. Maîtres Bienvenue et Allard représenteront encore la Couronne, et il est probable que l'accusé aura les mêmes défenseurs.

La patinoire sera améliorée

Comme l'année dernière, Messieurs Armand Audet et Lucippe Hivon auront encore la charge de la patinoire cet hiver. Ils sont à faire de grandes améliorations sur le terrain et aux clôtures. Dès que la température sera favorable, ils seront prêts à y faire de la glace. Ils espèrent que, vers le 8 décembre, ils ouvriront leurs portes aux nombreux amateurs de patin.

Il est à espérer, que comme les années passées, le public saura leur donner son plus complet encouragement.

puté de Dorchester, et M. le Dr. A.-V. Roy, député de Lévis, furent nommés conseillers législatifs.

Une deuxième candidature conservatrice

M. Roy rejoint M. Lamarre dans la galère bleue.

Une nouvelle convention conservatrice, la deuxième en quatre mois, s'est réunie à Amos vendredi de la semaine dernière, 21 novembre. Comme il convenait à une convention tenue dans le mois des morts, elle a choisi un trépassé de la dernière élection, l'ex-candidat J.-S. Roy, qui a perdu son dépôt en 1927.

La réunion des délégués s'est passée sans incident. Quelqu'un a suggéré que M. Daniel Naud, de LaSarre, soit choisi de préférence à M. Roy, dans l'espoir de rallier les conservateurs de LaSarre qui soutiennent plutôt le dentiste LaMarre. Mais cette combinaison ne pouvait prévaloir contre le désir de M. Roy, qui avait bien organisé son affaire depuis longtemps.

Cette préparation trop soignée et la prétention de M. Roy qu'il est désigné providentiellement pour régner sur les bleus de l'Abitibi, n'a pas le don de plaire à un certain nombre de chefs conservateurs qui estiment leur propre valeur au moins égale à celle de l'ex-candidat battu. Il y a donc des sous-courants dans la mare bleue, et il pourrait bien surgir un troisième prétendant d'ici les prochaines élections. Il y aura probablement tout le temps nécessaire pour cela, car les élections peuvent fort bien attendre jusqu'au printemps de 1932, alors que la ville de Montréal se débarrassera du régime Houde-Bray-Brizart, dont elle souffre si cruellement depuis quelques mois.

Quoiqu'il en soit, MM. Lamarre et Roy sont candidats conservateurs dans l'Abitibi.

Les amis de M. Roy prétendent que le dentiste de LaSarre va se retirer, malgré ses promesses répétées et celles de ses amis qu'il est dans la lutte jusqu'à la fin. Les opinions sont divisées sur la vertu du docteur Lamarre. Certains prétendent que l'organisateur général du parti conservateur peut trouver dans son sac des arguments capables de faire ravalier au docteur ses déclarations les plus solennelles. L'avenir dira si le grand leur tient parole et s'il a le courage de venir affronter le verdict des électeurs après avoir semé les calomnies pendant des mois et des années contre les administrateurs actuels de l'Abitibi.

Les paris sont ouverts sur cette question de la candidature Lamarre ou de la candidature Roy. Qui des deux avalera l'autre? On ne le saura pas d'avance, car si M. Roy est un orgueilleux, convaincu que le parti conservateur lui appartient, le docteur Lamarre, d'un autre côté, n'oublie pas

LA GRANDE ASSEMBLEE CONSERVATRICE D'AMOS

Les conservateurs qui ont choisi M. Roy comme candidat dans le comté d'Abitibi, ont tenu une assemblée à Amos vendredi soir, à la salle paroissiale. Il y avait aux premiers rangs une cinquantaine de délégués et autant d'autres conservateurs des paroisses voisines. La salle s'est ensuite remplie de bons libéraux d'Amos, qui ont joué du spectacle assez rare, ici d'entendre discourir à tort et à travers sur l'Abitibi et le gouvernement par de soi-disant chefs conservateurs.

Le premier discours fut prononcé par l'organisateur bleu de l'ouest de la province, M. Bousalle s'est ensuite remplie de bons gueux, ignorant tout des choses de l'Abitibi, décria notre région et reprocha au gouvernement de l'avoir ouverte à la colonisation. Il tint le langage que nous avons déjà entendu sur les lèvres des chefs conservateurs, MM. Patenaude et Houde, à savoir que l'Abitibi ne vaut pas ce qu'il coûte à la province.

M. Ladouceur s'appliqua à réparer les bourdes de M. Boutet. Il fit valoir les ressources de ceux qui y ont dirigé la colonisation. Naturellement il ajouta un couplet en faveur de la candidature de M. Roy. (Il n'est pas pour le docteur Lamarre.) Comme il lui fallait condamner le gouvernement, il l'accuse de ne pas qu'il a soulevé à un certain moment la vague conservatrice comme elle n'avait pas encore été soulevée dans l'Abitibi.

Les libéraux sont des spectateurs désintéressés. Ces deux candidatures se valent pour eux. La seule différence entre les deux est dans le degré de violence des calomnies débitées contre un gouvernement qui n'a fait que du bien à l'Abitibi, au point de rendre jaloux un grand nombre d'autres comtés.

Un rhume sérieux. — "En mai dernier, je fus pris d'un rhume sérieux ou plutôt de l'influenza, avec toux pernicieuse qui m'affaiblissait grandement", écrit M. Jacob Trietsch de Sanger, Texas. "Tous les médicaments pour rhumes et toux dont je fis usage restèrent sans effet. Après l'emploi de deux bouteilles de Novoro du Dr. Pierre je revins à une condition normale." Cette médecine bien connue élimine les bacilles nuisibles et aide à augmenter le pouvoir de résistance et la vitalité du corps. Le Novoro ne se vend pas dans les drogueries, mais directement par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

dépenser assez dans l'Abitibi, les colons, retardent le paiement d'y dépenser l'argent mal à pro-

pos pour des amis politiques seulement, de trop payer les cantonniers, etc, etc. Il ridiculise l'aide pour l'importation des vaches laitières en Abitibi.

Enfin il traite le gouvernement de voleur.

Sur ce point, son éloquence s'élève à la hauteur d'un Guertin.

M. Louis Grenier, imprimeur d'Amos, raconta ensuite trois ou quatre de ces histoires qui ont le don de rendre facilement populaires les bons conteurs.

M. Aimé Guertin, député de Hull, élu, grâce à la division des libéraux qui avaient trois candidats à cette élection, était venu stimuler le zèle des conservateurs de l'Abitibi. Il crut y réussir en distribuant une bordée d'outrages aux libéraux.

Le gouvernement tombe en lambeaux, en pourriture; les octrois du gouvernement ne sont donnés qu'aux politiques; les fonctionnaires prennent des contrats. M. Jos. Dumont a ainsi fait des chemins quand il est l'ingénieur du ministère de la Colonisation. Les profits des entrepreneurs sont exorbitants.

Une voix dans l'auditoire lui ayant demandé des preuves, M. Guertin fit le sourd et continua à faire des affirmations invraisemblables ou extraordinaires comme celles-ci: M. Taschereau est opposé aux petites industries; son gouvernement exploite le pauvre peuple; la province de Québec devrait construire seule l'Abitibi Southern; l'Abitibi n'a pas progressé assez rapidement; les mesureurs de bois du gouvernement volent les entrepreneurs; les colons paient en entier les droits de coupe sur leurs bois, etc.

Au chapitre des promesses, M. Guertin promet des pensions pour les veuves, les orphelins et les vieillards; il promet que les octrois de colonisation seront versés aux municipalités au lieu d'être dépensés sous la surveillance des inspecteurs du ministère.

M. J.-S. Roy a dit toute sa satisfaction d'être candidat et il a remercié les "éminents" conservateurs présents, MM. Guertin, Boutet et Bélec. La présence de ce dernier l'enchantait surtout.

Il reproche à M. Authier d'aller à Québec trop souvent, comme si les devoirs d'un député de l'Abitibi n'obligeaient pas à de fréquents voyages à la capitale. (Ce n'est pas dans l'Abitibi que M. Authier peut obtenir \$500,000 par année pour nos colons.)

M. Authier dit à l'étranger que tout va bien dans l'Abitibi. Il laisse l'Abitibi entre les mains de fonctionnaires qui font souffrir

les colons, retardent le paiement d'y dépenser l'argent mal à pro-

Suite à la page 8

AVIS — AVIS

Nous désirons aviser nos clients d'Amos de nos services d'eau et d'électricité que nous avons vendus, tous les biens de Municipal Service Corporation à Consolidated Utilities Limited, de Huntingdon;

Consolidated Utilities, Limited, prendront possession des propriétés le ou vers le premier décembre 1930 et nous sollicitons pour eux la même coopération obligeante que vous nous avez montrée depuis que nous avons pris possession des propriétés, le premier janvier dernier;

La nouvelle compagnie sera sous la même gérance qu'elle le fût au cours de l'année écoulée;

Afin de faciliter la fermeture complète de nos livres, nous vous demandons respectueusement de bien vouloir payer tous les comptes passés dus;

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier de votre patronage au cours des derniers onze mois.

PRUDENTIAL TRUST COMPANY

Syndics des détenteurs d'obligations de
MUNICIPAL SERVICE CORPORATION

R. E. LEFAIVRE

SYNDIC AUTOMOBILE

Règlement de faillites.

Compétence et diligence
apportées dans le règlement
de compromis entre débi-
teurs et créanciers, collec-
tion de comptes et auditions
de livres.

BUREAU :

147 Côte de la Montagne,
Québec

Pour toutes informations
vous pouvez vous adresser à
MM. Germain & Lafrance, à
Amos, P. Q.

LA GAZETTE DU NORD

41, Avenue Bégin, Lévis.

CONTINUE "L'ABITICI"

"La Gazette du Nord" est la pro-
priété de La Publicité Régionale
Inc., et est imprimé aux bureaux
de La Compagnie de Publication de
Lévis, au No. 41, Avenue Bégin, Lé-
vis, dont M. Félix Pichette est Pré-
sident et M. J.-A. Gagnon, Gérant.

La Publicité Régionale Inc.

C. P. 109

Tél. : 3

Dr Avila Sylvestre

D. D. S. L. C. D.

Chirurgien-Dentiste

AMOS,

:-:

QUE.

L. A. Ladouceur

AVOCAT

Edifice Lalonde,

1ère Avenue,

Amos.

"c'est L'HEURE de la**Frontenac Export Ale**

E 5.

La Fascination de la ville

Par SABATIS

Suite

No. 24

—Je suis le concierge et non le portier, dit Mike en jetant un regard effrayé sur John. Miss Sparks le sait depuis longtemps. Bidy, chacun doit s'occuper de son affaire ici. Venez, ma chère, allons à notre travail". Et tous deux disparurent.

Dave, qui était resté dans le haut de l'escalier, dit à John: "Monsieur, veuillez avoir la bonté de vous esquisser et de sauver mon honneur et ma situation". John ne put s'empêcher de rire.

"Très bien, dit-il, je vous épargnerai le trouble de me mettre à la porte, mais à la condition que vous demandiez à madame Ashton et non à Miss Sparks, vous comprenez bien? à quelle heure je pourrai la voir demain au sujet d'une affaire importante. Voici ma carte. Téléphonnez-moi et dites-moi à quel temps je devrai venir".

Par erreur, John remit à Dave une petite carte ne portant aucun nom sur laquelle se trouvait une petite vignette représentant un chardon écossais avec les mots latins: "Nemo me impune lacessit". (Personne ne me blesse sans être puni). David la montra à Mike qui la lui rendit d'un air dédaigneux en lui disant: "Je ne lis pas le gaélique. Peut-être que Bidy qui habitait Glasgow avant de venir en Amérique, peut-elle nous dire ce que cela signifie".

Lorsqu'il la présenta à la cuisinière elle lui répondit: "Je ne connais rien des fleurs sauvages.

—Je veux que vous me disiez ce qu'il y a d'écrit sur cette carte.

—C'est du français, dit Bidy, et pourquoi vous adressez-vous à moi. Je ne connais de cette langue que les mots qui se rapportent à ma cuisine, Miss Sparks pourra vous renseigner."

David remit la carte mysté-

rieuse dans sa poche, se demandant pourquoi John la lui avait donnée. Comment pouvait-il lui téléphoner avec une adresse de ce genre?

David alla donc trouver madame Ashton qui ignorait entièrement la visite de John.

"Quel est cet homme qui désire me voir, demanda-t-elle. —Il m'a remis cette carte, dit John, mais personne ne comprend ce qu'il y a dessus. Il est déjà venu une fois.

—Florence, sais-tu qui est venu me rendre visite dans le cours de l'après-midi?

—Miss Sparks m'a dit que John MacPherson est venu mais que, étant ivre, elle l'a fait mettre à la porte par Dave.

—Je ne savais pas que Miss Sparks s'enivrait, répondit Dave avec étonnement. Alors voilà pourquoi elle voulait que nous nous rendions ridicules pendant qu'elle se démenait elle-même comme une folle. Elle a essayé de faire la cour au visiteur, mais le temps n'est plus où elle aurait pu prendre dans ses filets un homme de cette trempe.

—Voulez-vous dire, Dave, que Miss Sparks était ivre, demanda madame Ashton.

—Non, maman, répondit Florence, Miss Sparks prétend que John s'est enivré et qu'il est ensuite venu pour lui soutirer en-

—Je ne puis le blâmer d'avoir pris un coup avant de venir. Aucun homme en pleine possession de sa raison, ne ferait la cour à cette femme, grommela Mike qui réparait un calorifère dans le couloir.

—C'est bien. Il est évident qu'il y a eu quelque malentendu. Florence, téléphone à M. MacPherson et dis-lui que je serai heureuse de le recevoir à l'heure qu'il lui plaira de venir. Que peut-il nous vouloir?

"Dave, faites en sorte que Miss Sparks ne sache pas la visite de M. MacPherson.

—Alors, madame, il faudra l'éloigner de quelque façon, car elle aura une autre crise si elle le voit et Mike ne tient pas à le mettre dehors et à crochir son tisonnier.

—Il n'est pas question de Mike ni de tisonnier. Allez maintenant à votre travail".

Lorsque Florence appela John au téléphone, ce fut avec plaisir qu'elle reconnut sa voix au timbre si riche qu'elle n'avait pas entendue depuis bien longtemps. Il lui parla avec bonté, lui exprimant la sympathie qu'il ressentait pour elle et pour sa mère et ne fit aucune allusion à leurs revers de fortune.

À quatre heures précises, comme il était convenu, il se présenta chez madame Ashton qui avait pris soin d'envoyer Miss Sparks

faire des emplettes en compagnie de Carlo. Le jour précédent, après son retour à la maison, John avait tout raconté à sa femme de son entrevue avec Miss Sparks, les manœuvres audacieuses et malhonnêtes de cette dernière et les deux jeunes époux avaient permis de devancer Ash- que John avait faits récemment grâce aux renseignements fournis par Miss Sparks, et qui lui avaient permis de devancer Ashton dans une certaine transaction, seraient restitués à la famille du financier.

(à Suivre)

**ORATEURS,
CHANTEURS,
SPORTIFS**

ESSAYEZ

Les Pastilles

VALDA

Vous en serez enchantés.

En Vente partout
Les Exiger EN BOITES
portant le nom

VALDA

Agent Général pour le Canada :
J. Alfred OUMET
84, St. Paul St. East, MONTRÉAL.

CHRONIQUE AGRICOLE

NOTRE AGRICULTURE

Le dernier discours de l'honorable Perron

Contrairement à ce qui avait été annoncé, l'honorable M. Perron n'a pas pu, à cause de son état de santé, se rendre à l'exposition de Sherbrooke, au commencement de novembre. Nous croyons être utile à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux le texte de l'important discours qu'il se proposait d'y prononcer, et qui fut son chant du Cygne.

Qu'est-ce donc ce problème agricole qui se pose à nous ?

Il est mondial, tout d'abord, et n'affecte pas seulement que le Canada. Il est né de causes indépendantes de notre volonté. Il est le résultat du grand bouleversement d'après guerre, de beaucoup d'incohérence dans la production et d'une véritable anarchie sur les marchés mondiaux de distribution.

D'aucuns disent qu'il y a une crise agricole. Je veux bien admettre avec eux que l'agriculture connaît, en effet, une crise, depuis un certain temps, mais je tiens à préciser qu'il me paraît que la province de Québec est, à ce point de vue, privilégiée, car la crise chez elle n'a jamais atteint le degré de gravité et d'acuité qu'elle a connu ailleurs.

Québec a encore ses marchés et des marchés qui ne sont pas encombrés.

Peut-être ne sont-ils point suffisamment rémunérateurs, c'est vrai, mais nous avons cependant sur nos concurrents cet avantage d'avoir un marché domestique, dont nous ne contentons pas à l'heure actuelle, dans la plupart des domaines, le dixième des besoins.

Il nous est nécessaire d'industrialiser nos méthodes de production, d'apporter à l'agriculture une science chaque jour plus grande et plus étendue, de lui donner en un mot, plus d'efficacité, pour être en mesure de lutter avantageusement contre la concurrence.

Le problème agricole, Messieurs, est entre vos mains. Vous pouvez, si vous le voulez, faire disparaître la majeure partie des importations agricoles dans notre province, de ces importations qui sont un fléau pour notre agriculture, et contre lesquelles tous nos efforts doivent se tendre, contre lesquelles nous devons sans cesse lutter, par une production plus abondante, plus choisie, plus sélectionnée.

Que faut-il pour cela ? Il faut avoir un programme bien défini et, l'ayant, l'appliquer sans relâche.

Nous avons, au début de l'an dernier, préparé avec l'aide des techniciens les meilleurs de notre département, un programme que nous avons été heureux d'offrir aux cultivateurs de notre province et qui, je crois, a envisagé véritablement tous les points du problème agricole. Les solutions qu'il a suggérées auraient pu peut-être être remplacées par d'autres, mais je ne crois pas qu'aucune d'entre elles ait pu, peut, ou pourra être néfaste à l'agriculture de notre province.

Ce problème agricole peut, en deux mots, se résumer. Une partie, et c'est la première, vise à l'organisation de la production sur une base économique, une autre, et c'est la dernière, tend à l'organisation de la vente des produits agri-

coles avec l'aide de la coopération.

Ces deux parties ont pour but réel la reprise intégrale de nos marchés et le relèvement des prix de vente avec l'abaissement du coût de la production.

Les méthodes modernes de travail permettront ce coût moindre de production, tandis que le système coopératif que nous avons instauré permettra d'obtenir à la vente des conditions infiniment meilleures.

La Province de Québec peut, en effet, être fière de sa Coopérative Fédérée. Mon prédécesseur au Ministère de l'agriculture, le regretté Monsieur Caron y avait apporté le meilleur de ses soins.

Dès que je pris en mains à mon tour la direction de l'agriculture dans notre province, j'ai voulu faire de la Coopérative Fédérée véritablement le bien même de ceux-là qui lui faisaient confiance et à qui, en réalité, elle appartenait. J'ai tenu à ce qu'elle soit libérée de toute emprise politique, j'ai exigé que nul ne la considère plus comme un tremplin possible ou comme une chose taillable et corvéable à merci.

J'ai voulu qu'elle soit libre, dirigée par des hommes d'affaires, hommes que j'ai choisis dans des milieux d'affaires et d'agriculture, sans tenir aucun compte de leurs opinions ou des services que dans le passé ils avaient pu rendre à tel ou tel parti.

J'ai réalisé une Coopérative Fédérée digne véritablement du nom de coopérative, appartenant aux coopérateurs et n'appartenant qu'à eux, dirigée par eux et pour eux, n'ayant d'autre but que leur intérêt et que leur bien-être, et j'en ai confié la gestion, puis avec la gestion la présidence, à quelqu'un en qui, Messieurs, vous pouvez avoir toute confiance, à tous les points de vue, à Monsieur Félix Desmarais, que vous connaissez tous.

Peut-être parce qu'elle n'a nulle portée politique, c'est là la partie de l'oeuvre que j'ai accomplie au ministère dont je suis le plus fier.

Appliquant tous les points du programme que nous avons tracé, les services du ministère de l'Agriculture de la province de Québec ont déjà, dans tous les domaines agricoles, obtenu d'importants résultats. On ne le sait pas assez et il est bon qu'aujourd'hui je précise devant vous, Messieurs, les bornes actuelles de notre effort.

Excusez-moi de le répéter encore : dans l'oeuvre accomplie votre Coopérative Fédérée a joué un rôle prépondérant, tant dans l'organisation de la vente de tous vos produits, animaux ou végétaux, que dans la fourrure, à des prix et à des conditions inconnues jusqu'alors, des aides les meilleures de l'agriculture.

En ce qui concerne, par exemple, la vente des animaux vivants nous croyons, en toute vérité, avoir la meilleure organisation qui soit au pays.

Les récoltes de pommes de terre, de pois verts et de maints autres légumes ont trouvé, cette année, grâce à la Coopérative Fédérée, des marchés aussi avantageux que possible. Les pommes de terre, par exemple, de notre province, se vendent aujourd'hui à Montréal au même prix que celles des

provinces voisines, alors que la différence entre elles était l'an dernier encore de quinze à vingt-cinq cents par sac.

Les engrais chimiques et alimentaires avaient tout spécialement attiré notre attention. La Coopérative Fédérée a résolu le problème dont l'importance ne nous avait pas échappé.

Québec pourra à l'avenir se procurer ses engrais chimiques meilleur marché que n'importe où ailleurs.

Par elle toujours, des moulées nous seront désormais vendues, judicieusement préparées sous la surveillance d'experts spécialisés, exactement au prix coûtant.

Le meilleur de nos soins, en dehors de l'oeuvre coopérative elle-même, fut apporté à l'amélioration de nos terres. Pour y parvenir, la mesure la plus efficace est bien certainement l'égouttement. Nous en avons fait la base même de notre travail et aujourd'hui nous pouvons dire, non sans fierté, que nous avons cet été drainé 450,000 acres de terre dont nous avons ainsi augmenté la valeur de \$10., par acre, à tout le moins, ajoutant ainsi à notre province une valeur de \$4,500,000.

A de bonnes terres il faut de bons troupeaux. Nous avons donc porté une attention soutenue à l'amélioration des troupeaux laitiers. Le meilleur moyen d'améliorer leur qualité est de mettre à leur tête des taureaux de race pure. Nous avons, cette année, éliminé ainsi 2,000 taureaux communs et nous pouvons dès maintenant dire que notre effort l'an prochain portera au moins sur 3,000 têtes.

Nous avons acheté chez vous, Messieurs, dans les cantons de l'Est, pour les colons de l'Abitibi, 600 vaches et 50 taureaux l'an dernier, et nos achats l'an prochain, chez vous toujours, seront plus importants encore.

Avec l'aide du gouvernement fédéral nous avons, depuis plus d'un an, multiplié les cercles de jeunes éleveurs dans la province, et vous savez mieux que moi encore, de quel bien vous leur êtes redevables.

Reprenant en cela une tradition ancienne, et malheureusement trop longtemps abandonnée, nous avons développé chez nous l'élevage du mouton, surtout dans certains districts extrêmement bien adaptés. L'an dernier, nous avons ainsi placé 4,000 brebis, nous en placerons 4,000 encore cette année.

Dans le champ si vaste de l'aviculture, l'oeuvre à accomplir est immense. Alors qu'avec de la bonne volonté et le désir ardent d'y parvenir, nous pourrions suffire aux besoins de notre province, nous lui laissons à l'heure actuelle importer pour \$12,000,000, de volailles et d'oeufs.

Il faut réagir : nous avons organisé 500 basses-cours modèles, nous avons réclamé partout 100 bonnes poules à moins dans toutes les fermes, et notre effort devrait, dès cette année, faire diminuer d'un million environ nos importations.

Combien d'autres choses encore ont été réalisées ! L'élevage du porc a été amélioré et l'avenir s'ouvre fructueux devant lui.

L'horticulture, l'arboriculture fruitière ont bénéficié de nos travaux et des vergers se développent maintenant où voici deux ans encore nul fruit n'était récolté.

Et l'oeuvre n'est que commencée et, croyez-le bien, nous n'avons pas encore atteint la dixième partie des résultats que nous visons.

Mais à côté de ce programme agricole qui englobe tous les besoins de l'agriculture de notre province, il est un programme nou-

veau que je veux définir ce soir, et qui est spécial aux cantons de l'Est.

Votre ville de Sherbrooke, Messieurs, est appelée la reine des cantons de l'Est, et vos comtés de l'Est peuvent être dits sans mentir les jardins de la province.

La beauté de vos paysages, le charme si prenant de vos bois, de vos lacs, l'enchantement de vos si belles routes n'ont d'égaux que la fertilité merveilleuse de vos terres, que la splendeur réelle de vos pâturages.

L'agriculture chez vous a toujours été à l'honneur. Vous êtes, Messieurs, des cultivateurs nés, vous êtes surtout de remarquables éleveurs.

Vos troupeaux sont célèbres et le méritent. Une sage sélection a présidé sans cesse à leur constitution. Dans toute notre province vous avez grande renommée, — mais nous voulons pour vous mieux encore, et je vais vous le dire, si vous me le permettez.

Nous voulons que les cantons de l'Est deviennent à très brève échéance, le meilleur centre d'élevage au Canada. Il vous faut, pour cela, améliorer sans relâche vos pâturages permanents, anémiés un peu peut-être par un service désormais plus que centenaire. Il vous faut leur donner ces engrais chimiques dont nous vous entretenons tout à l'heure et que nous vous procurerons aux conditions les meilleures. Il vous faut vous soumettre aux conseils et aux lois qu'édictent pour vous et à votre bénéfice les fermes expérimentales du gouvernement fédéral et les agronomes du gouvernement provincial.

Nous modifierons s'il le faut notre programme d'élevage car nous voulons l'adapter exactement à vos besoins.

Nous vous aiderons dans toute la mesure de nos moyens, nous vous accorderons les octrois les plus substantiels qu'il nous soit possible, nous multiplierons près de vous les aides de toute nature, et nous réussirons, j'en suis convaincu, avec votre coopération, bien entendu, à faire se réaliser votre désir qui est le nôtre : Faire des cantons de l'Est la perle de l'élevage canadien.

Votre prospérité, Messieurs, dépend, certes, en majeure partie de l'industrie laitière. Plus que partout, elle doit, chez vous, être payante, et nous venons de vous dire que nous ne négligerons rien pour qu'elle le soit.

Mais, si elle est la base de votre fortune, d'autres élevages doivent la compléter. L'élevage du port et celui de la volaille, —

principalement.

Nous importons aujourd'hui 50 p. c. de notre consommation de porc. Messieurs, je vous demande votre concours pour remédier à cet état de choses, dont nous devons triompher par l'organisation coopérative pour l'achat de vos moulées et la vente de vos porcs.

Je veux, en ce qui concerne la volaille, et complétant ce que je disais plus haut à son sujet, vous assurer que nos instructeurs viendront chez vous autant que vous voudrez, vous apporteront l'aide la plus efficace et vous aideront, par tous les moyens, à vous constituer la plus belle et la plus productive des basses-cours.

...

Je veux enfin, avant de terminer, vous redire une fois nouvelle, ce que je n'ai cessé de dire depuis que je suis votre ministre. C'est que votre succès dépend plus encore de vous que de nous et que vous serez mieux que quiconque les artisans de votre prospérité et de votre bonheur.

Usez de nous, autant que vous pourrez, n'hésitez jamais à nous demander toute l'aide, tout l'appui, tout le soutien dont vous aurez besoin. Faites appel à nos techniciens, à nos instructeurs, à nos agronomes, mais, je vous en conjure, suivez strictement leurs conseils, écoutez pleinement leurs leçons, ne négligez nul détail, travaillez, prenez de la peine, économisez, coopérez et vous serez alors bien près de la réussite finale.

Le jour fini, pensez encore à la tâche de demain. Soyez prévoyants, ayez l'esprit de coopération, ne soyez jamais égoïstement individualistes, unissez-vous, aidez-vous les uns les autres et faites votre la devise de cette exposition si réussie : "Tout pour le relèvement et le développement de l'agriculture dans les cantons de l'Est."

Merci, Messieurs.

LE NOMBRE DES SANS-TRAVAIL

Paris. — Le chômage augmenté en France au taux d'environ 600 personnes par semaine, dit un rapport du ministère du travail publié récemment.

Le gouvernement payait des secours de chômage à 2,841 personnes durant la semaine terminée le 15 novembre. Ces chiffres ne seraient, qu'un petit pourcentage des chômeurs non inscrits aux bureaux du gouvernement.

CHEVAUX A VENDRE à bonnes conditions

J'ai toujours en mains un très bon stock de jeunes chevaux de l'Ouest, tous bien domptés.

JOSAPHAT DESCHESNES

MACAMIC et AMOS

(Ancienne écurie de M. Vitalis Bisson).

MESSIEURS
Protégez-VOUS
Toujours les PILULES MORO
Pour les HOMMES

MAUX DE REINS MAUX DE TÊTE EPUISEMENT MAUVAISE DIGESTION RHUMATISME MANQUE D'APPETIT

Traitement: de 2½ A 5 CENTS par jour... suivant l'âge
 Rien de meilleur marché... rien de plus efficace...

Les recommandations des grands jurés

Au sujet du Palais de Justice et de la prison de l'Abitibi.

Suivant la coutume, les grands jurés de la cour criminelle, qui ont siégé la semaine dernière à

Amos, ont fait des recommandations au sujet de l'aménagement du palais de justice du district.

Voici leur rapport :

NOUS, Henri Lefebvre, René Ménard, Philias Bernier, Onias Marcoux, Jean-Baptiste Bédard, Aimé Hamel, J.-Z. Barrette, Ferdinand Julien, Arthur Désilets, Joseph Demers, Joseph Chrétien

et Armand Leroux, après avoirSISES CRIMINELLES qui se servi comme GRANDS JURES,tiennent présentement à Amos, suivant la loi, pendant les AS-district d'Abitibi, nous avons vi-

PREMIERES HYPOTHEQUES

Desirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateurs, au taux de huit (8%) pour cent l'an — PREMIERE HYPOTHEQUE, pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres ?

— Adresses-vous à —

JULES LAVIGNE

NOTAIRE

La Sarre

Abitibi, Qué

Tél. : 4

Spécialité : Extractions sans douleur.

Dr PAUL-E. PICOTTE L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

En face de l'Eglise Paroissiale,

AMOS, Qué.

Une Ombre Prometteuse



Un fait bien clair

C'est un fait reconnu que la fameuse bière Molson's Stock possède de merveilleuses propriétés rafraîchissantes... et un fait ne se discute pas. Essayez seulement une fois une bouteille de ce pétillant breuvage ambré à votre taverne habituelle et vous verrez! Commandez-en ensuite une caisse chez votre épicier pour consommation à la maison.

MOLSON
"Export" - "Stock" - "India Pale"

sité le Palais de Justice et la Prison de ce district et avons constaté ce qui suit :

PALAIS DE JUSTICE

L'appartement du Juge est exposé au bruit du public ; à notre avis, il devrait être séparé par une porte volante dans le corridor, pour isoler des allées et venues des curieux ; dans la chambre de toilette du Juge, le bain est placé vis-à-vis d'une fenêtre et le radiateur est sur un pan du mur ; la disposition de ces accessoires devrait être changée ;

Le bureau de travail du Procureur paraît trop petit et sombre ; il pourrait être amélioré en y ajoutant le bout du corridor qui le sépare du bureau privé ;

Le bureau du Shérif nous paraît aussi trop petit ; il pourrait être agrandi en y ajoutant comme bureau de travail la pièce voisine qui est actuellement occupée comme salle de toilette, laquelle salle, du reste, n'a pas sa raison d'être à cet endroit ;

Le bureau d'enregistrement étant dans un bout du palais de justice et n'ayant pas de rapport direct avec les affaires judiciaires, nous constatons que le Registrateur est dérangé pendant les termes de la Cour par les allées et venues du public dans le corridor. Une division en verre avec porte, dans le corridor, devrait être faite pour obvier à cet inconvénient.

PRISON

La prison nous paraît trop petite et mal localisée.

Après toutes ces constatations, qu'il nous soit permis de demander à qui de droit d'améliorer ce que nous venons de signaler et que nous considérons défectueux. Nous nous permettons même de suggérer de construire une prison sur un terrain séparé du palais de justice, et assez grand pour permettre des travaux de culture ou autres aux prisonniers, étant convaincus qu'il en résulterait du bien pour les prisonniers, tant au physique qu'au moral, de même sous le rapport économique.

Humblement soumis,
(Signé) RENE MENARD,
Président des
Grands Jurés.

AGENTS DEMANDES

FAMILEX vous indique comment vous faire une position de \$75. par semaine. — Hommes ou Femmes — Vente à domicile — 160 nécessités: Médecine, Toilette, Cuisine, Ferme, etc. — 100% de profit. Catalogue et détails envoyés sans frais. — Ecrivez: La Cie des Produits **FAMILEX**, 4785, Ste-Catherine est, Montréal, Qué.

J.-A. MIREAULT
NOTAIRE

Edifice Montambault,
AMOS. P. Q.

FELIX ALLARD
AVOCAT

Tél. No 45 C. P. 99
Edifice
Germain & Lafrance, Ltée,
AMOS, QUE.

“ AU COIN DU FEU ”
CROIRE -- AIMER ET LUTTER

“ AUX NOBLES DEFRIQUEURS ”

Toute obscure qu'est l'oeuvre du "Défricheur" des terres nouvelles ; n'est-elle pas la plus sublime entre toutes après celle du Missionnaire de Dieu !

Bûcheron, qui avec ta cognée, fait reculer de jour en jour la forêt vierge, n'as-tu jamais songé que c'est par ton labeur opiniâtre, tes journées pénibles que s'ouvrent les champs vastes où l'homme pourra circuler librement.

Tes jours de travail sous le vent, sous la pluie, sous le soleil brûlant ou sous une latitude hyperboréenne ; qu'importe tu les souffres sans défaillance. Et de ces nobles sacrifices surgira une terre propice à recevoir la semence du bon grain, qui sera ta nourriture quotidienne et l'aisance dans ton foyer.

Et lorsque à l'horizon le soleil monte, vaillant "Défricheur", tu vas où Dieu te commande. Au crépuscule, quand les étoiles tapissent la voûte céleste, tu t'endors quand elles s'éveillent.

Un jour viendra, n'y as-tu jamais songé, la terre que tu auras pétri pour ainsi dire te reprendra, mais hospitalièrement elle conservera tes restes mortels et ton âme prendra son essort vers le Sublime Défricheur, le Créateur de la terre.

Plus tard des familles seront venues peiner sur ces terres encore neuves, elles formeront un hameau... plus tard encore s'élèvera au-dessus de ces humbles habitations, un Clocher, une Croix, une Eglise. Noble "Défricheur" n'y as-tu jamais songé ?

BEAUCERON

NOTRE COURRIER

Beuceron : Je suis heureuse de vous souhaiter la bienvenue au Coin du feu et d'hospitaliser votre envoi qui augure en votre faveur, je vous l'assure. Vous qui aimez et louez à son mérite le défricheur, revenez nous chanter la chanson des terres neuves. Beuceron, je vous tends une main cordiale et franche.

Flor des Dunes : J'espère que le volume de Rosaire Dion s'est rendu sain et sauf et que la longue missive dédommage un peu des billets de courrier où il est plus difficile de causer évidemment. Reçu le tout, merci.

Cyprien du Val : — Votre bonne lettre, très réconfortante pourtant, m'a laissée songeuse... Je n'ose trop compter en l'avenir... qui n'appartient qu'à Dieu et l'espoir si grand, si ferme soit-il, s'assombrit d'incertitude. Je crois sincèrement que de bien élever une nombreuse famille, c'est un excellent passe-port pour traverser l'éternelle frontière.

Merci du renseignement qui me sera utile. De savoir que vous gardez La Gazette malgré que tant de périodiques s'entassent sur votre écritoire, m'est très agréable ; je tiens beaucoup à ce que ce lien

LE CLUB DES CELIBATAIRES

Partout il se forme des clubs : c'est la maladie de l'époque. Ce n'est cependant pas dans un but sportif que ces demoiselles très fashionables ont accepté de devenir membres de cette nouvelle association féminine dont je viens vous causer. De sports, il n'en est point du tout question ; enfermées entre quatre murs, qu'elles devront donc être les occupations et préoccupations de ce nouveau club ?

Voici en quelques mots à quels préceptes étranges devaient se soumettre ces dames : "Les membres du Club des Célibataires doivent renoncer au mariage et à l'amour du sexe fort. Ils sauront sauvegarder leurs sentiments des intrigues des Don-Juan modernes et ne point mêler leurs réjouissances à celles très répréhensibles des "boutes-en-train" très à la page selon l'expression de ces messieurs. Dans leurs fréquentes réunions ces dames diront dans des discours élaborés leur ressentiment à l'égard des membres du sexe fort : ces tyrans, ces égoïstes, ces despotes, ces endurecis, ces..."

Elles trouveront dans leur esprit mûri par l'expérience des âges, les arguments les plus puissants afin de soustraire leurs pauvres soeurs endolories au triste sort qui leur échoit...

Il revient à la présidente le droit d'approuver les faits et gestes, de désigner les rôles, de souligner les suggestions d'intérêt primordial, etc., etc.

Les membres du dit club devront rester fidèles aux lois de la constitution ou seront expulsés de l'association....

Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis cette innovation, que la présidente du Club des Célibataires est grièvement blessée dans un accident d'auto... N'eut été l'intervention d'un certain monsieur, elle y perdait la vie. Mais elle fit mieux... et laissa tomber dans cet...heureux accident, ses idées révolutionnaires... puis, dans un grand geste de gratitude épousa son sauveur !...

Réunis en assemblée, les autres membres de ce Club, déconfits broyaient du noir ! Quelle attitude tenir après semblable trahison ?... "Marions-nous toutes en signe de deuil" ! s'écria l'une d'elles...
BRISE DU ST-MAURICE

reste entre nous. J'espère aussi que vos missives se feront moins rares. Amical bonjour.

Michelle, Rêve qui pleure, Brise Ontarienne, Jacqueline, Frileuse d'Avril, Tante Léna, Cousine Berthe, Violette, je vous salue en passant.

Brise du St-Maurice

Honneur au mérite

Mlle Angéline Cloutier, institutrice à l'école No. 1 de la municipalité de Dalquier-Ouest, a mérité, cette année encore, la prime de \$20.00 accordée par le Département de l'Instruction Publique pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

MESDAMES
Protégez-VOUS
PILULES ROUGES
POUR LES
FEMMES Pâles et Faibles
Exigez les
ANEMIE, FAIBLESSE, NERVOISITE
MALADIES PARTICULIERES AUX FEMMES
Traitement: de 2½ A 5 CENTS par jour... suivant l'âge
Rien de meilleur marché... rien de plus efficace...

Il sait choisir... son coup!



Bon oeil, mais surtout bon jugement !... C'est à cela que Baptiste doit ses victoires au pool !... Et c'est ce jugement toujours sûr qui lui fait choisir le Gin Canadien Croix d'Or comme sa boisson favorite.



Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

- Gros: - 40 onces \$3.65
- Moyen: - 26 onces \$2.55
- Petit: - 10 onces \$1.10

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

Distilleries:
Berthierville, Qué.

Distillateurs depuis 1898

Bureau-Chef:
Montréal.

Gin Canadien
Melchers
CROIX D'OR



Assure POUR LES
RHUMES

Prompt soulagement des
Maux de Tête, Maux de
Gorge, Lumbago, Rhuma-
tisme, Névrite, Névralgie,
Rhumes, Maux et Dou-
leurs.

N'affectent pas le Coeur.



ASPIRIN

TRADE-MARK REG.

N'acceptez que le paquetage "Aspirin" qui contient des directions éprouvées. Petites boîtes "Aspirin" de 12 tablettes. Aussi bouteilles de 24 et 100 — Tous les pharmaciens.

Pour BOIS ou METAUX

Employez les scies circulaires SIMONDS. La trempe spéciale de l'acier assure un tranchant exceptionnel qui dure.

Chez les fournisseurs ou s'adresser à

THE SIMONDS CANADA SAW CO. L.TEE. MONTREAL, TORONTO VANCOUVER ST-JEAN, N.B.



LA SARRE

Des parents et amis sont allés fêter il y a quelque temps Monsieur le Président de la Commission Scolaire de La Sarre, M. Alexandre Roberge et Madame Roberge, à l'occasion du dixième anniversaire de leur mariage.

De beaux et riches cadeaux ont été présentés aux héros de la fête et des souhaits de longue vie, bonheur et santé leur ont été faits.

M. et Mme Roberge ont reçu leurs hôtes avec toute leur amabilité coutumière et une agréable

veillée fut organisée pour la circonstance. Plusieurs amis d'Amos, plus tard. Macamic et Rouyn s'étaient joints à ceux de La Sarre pour témoigner à M. le Président de la Commission Scolaire et à Madame Roberge toute leur amitié.

Tous garderont un bon souvenir de cette fête.

HOCKEY

L'association sportive de La Sarre vient d'avoir une réunion de ses membres et il a été unanimement résolu d'organiser de nouveau la patinoire pour la prochaine saison de l'hiver.

Une souscription de près de quatre cents piastres (\$400.00) a été faite à cette fin et le contrat de l'entretien de la patinoire a été octroyé à M. Alyre Cloutier. Le bureau de direction pour la nouvelle année est composé comme suit : — Président, M. Benny Cleman ; Vice-Président, M. Jules Lavigne ; Secrétaire, M. P. Poulin ; Trésorier, M. le Vicair de La Sarre. Les capitaines des clubs

FEU PAUL MARCOUX

Un libéra a été chanté le 11 novembre dernier, pour le repos de l'âme de Monsieur Paul Marcoux, tué accidentellement le 7 novembre, lors d'une collision entre un convoi du chemin de fer et l'automobile de Monsieur Marcoux. Le corps a été transporté ensuite à St-Fortunat, Co. Wolfe, où le service funèbre eut lieu immédiatement à l'arrivée du corps.

L'élevage des animaux à fourrure fait de rapides progrès

Une division importante mais encore peu connue des travaux du Ministère fédéral de l'Agriculture est l'élevage des animaux à fourrure. Les derniers chiffres publiés montrent que cette industrie représente aujourd'hui une mise de fonds totale de \$22,980,617 dont \$16,401,453 sont en animaux à fourrure.

L'Ile du Prince Edouard, qui prenait autrefois la première place dans cette industrie, est aujourd'hui rapidement supplantée par le Québec et l'Ontario. La valeur des animaux à fourrure dans l'Ile du Prince Edouard est de \$3,676,220, l'Ontario vient ensuite avec \$3,247,336 et le Québec, troisième, avec \$3,236,466. En 1926, l'Ile du Prince Edouard dépassait l'Ontario par une valeur de plus de un million de dollars d'animaux à fourrure et le Québec par près de deux millions de dollars.



LAIT EAGLE.

CONDENSÉ

est l'aliment idéal des enfants nourris au biberon, parce qu'il est salubre, de composition uniforme, nourrissant, le plus facile à digérer de toutes les nourritures artificielles et qu'il se prépare instantanément, dilué à l'eau bouillante, naturelle. Il est employé plus que tous les autres aliments artificiels réunis.

LA CIE BORDEN, LIMITÉE
140, rue St-Paul Ouest, Montréal
Expédie le livret de Bébé gratis à

Nom
Adresse

GERMAIN & LAFRANCE Ltée

Assurances générales
AMOS, QUE.

Tél. : 84

:-:

C. P. 76

LANGLOIS & PARADIS LTEE

EPICIERS EN GROS

19, RUE SAINT-JACQUES,

QUEBEC.

Pas en train!

Une *Dow* Stout

vous fera du bien

BRASSERIE DOW, MONTREAL

leur totale des animaux à fourrure sur les fermes du Canada était de \$4,723,015. Aujourd'hui l'industrie représente une mise de fonds de près de quatre fois ce chiffre. Les renards argentés viennent naturellement en tête avec une valeur de \$14,922,378, soit une augmentation de \$10,400,000 sur 1920.

L'animal le plus important ensuite au point de vue du placement est le rat musqué. En 1927, le capital placé dans l'élevage du rat musqué était de \$127,921 et en 1928 de \$562,749. Un fait intéressant à noter c'est qu'aucun compte n'a été tenu de la mise de fonds sur les fermes à rats musqués avant 1927.

Le vison vient ensuite représentant un capital de \$328,928. C'est là une augmentation de 50 pour cent sur l'année précédente et de \$324,153 sur 1920.

La loutre, le coyotte, le renard bleu argenté et le castor comptent parmi les autres animaux qui s'élevaient aujourd'hui pour la production de fourrures.

(Publié par le Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

Gaston Roberge

NOTAIRE

Bureau dans le Nouvel Edifice de

Germain & Lafrance, Ltée,

AMOS, ABITIBI.

Presque tous cherchent la qualité, presque tous boivent le "SALADA"

LE THÉ "SALADA"

'Tout frais des plantations'

L'harmonie est rétablie au sein de la Cie Abana

Montréal, 7. — L'assemblée des actionnaires d'Abana Mines, Limited, qui a eu lieu mardi, 28 octobre et qui a duré sans interruption de 11 heures à 3 heures, a été tumultueuse comme la plupart des précédentes; elle s'est cependant terminée d'une façon harmonieuse et les divers groupes qui se faisaient la lutte en sont enfin arrivés à une entente.

Le président et les directeurs de la compagnie ont été l'objet de critiques acerbes de la part de M. Benjamin Robinson, de Montréal, qui dirigeait un groupe dissident;

M. Robinson a accusé les directeurs de n'avoir pas fait leur devoir parce que les propriétés de la compagnie avaient été engagées par suite de dettes envers la Mining Corporation of Canada dont ils étaient responsables. M. Robinson a déclaré que les directeurs auraient dû convoquer une assemblée des actionnaires pour sanctionner l'abord conclu avec la Mining Corporation après que M. F. G. Oke, qui s'était engagé à prendre un gros paquet d'actions à un prix déterminé, n'eut pas rempli son engagement.

M. Kent, le président, a répondu que la compagnie avait dû faire face à la crise et ne disposait pas d'assez de délai pour demander la sanction des actionnaires.

Finalement les divers groupes d'actionnaires en sont venus à une entente et ont fait un compromis; trois des anciens directeurs ont été choisis : MM. F.-A. Kent, C.-B. Howard et Ernest Dussault; M. F.-M. Connell, qui était directeur il y a une couple d'années, a été choisi de nouveau avec M. J.-H.-C. Waite; le comité de protection formé récemment a aussi eu deux représentants, MM. J.-M. Pritchard et J.-C.-E. Trudeau. Ce nouveau conseil a été élu, d'autant plus qu'il a bénéficié du vote des 1,723-272 actions pour lesquelles le président et un des directeurs possédaient des procurations.

M. W.-R. Sweeney a été remplacé au poste de secrétaire par M. Fred.-L. Béique, C. R.

Les directeurs n'ont pas annoncé la finance qu'ils projettent de faire pour acquitter les obligations envers la Mining Corporation, qui s'élevaient à environ \$110,000, mais on sait de source bien informée qu'ils offriront une tranche de 1,500,000 actions à un prix de 20 à 25 par action; la proportion qui ne sera pas souscrite par les actionnaires sera par M. F.-M. Connell et ses associés.

Le rapport de M. H.-E. Cléments, gérant, a été soumis à l'assemblée; il a révélé que toute activité est suspendue et que les tra-

vaux reprendront seulement quand le marché des métaux sera plus profitable.

Soyez pour votre journal ce qu'il est pour vous-même.

Canada, province of Quebec, District of Quebec.

Notice is hereby given that application will be made to the Legislature of the Province of Quebec, at its next Session, for the passing of an Act incorporating a company under the name of "Kakabonga Colonization Railway Company", to build and operate a railway from a point in the Township of Rouyn, in the Province of Quebec, in an easterly direction, to a point in the Township of Cadillac, in the said Province of Quebec, thence, by the most advantageous route, to a point at or near the Village of Saint Michel des Saints, in the County of Berthier and, thence, in the South, by a South-easterly direction, to a point at or near the City of Joliette, in the said Province of Quebec, with the right to use steam or electricity as motive power, with all powers necessary or incidental to promote and carry on the affairs of the Company, and construct and operate its railway, with authority to organize industries along the route of the Railway and to develop the natural resources of the Country, and do anything necessary for these purposes; the said company to have its principal place of business in the City of Quebec; and for other purposes.

Quebec, October 28th, 1930.

DEMERS, DEMERS,

PRATTE & GERMAIN,
Solicitors for Applicants.

5562-44-4

AVIS DE DEMANDE A LA LEGISLATURE

Canada, province of Quebec, district of Quebec.

Avis est par les présentes donné que demande sera faite à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi incorporant une compagnie sous le nom de "Kakabonga Colonization Railway Company", pour la construction et l'exploitation d'une voie ferrée, à partir d'un endroit dans le canton de Rouyn pour se continuer à l'est, à un point dans le canton de Cadillac, dans la province de Québec, et, de là, par la voie la plus pratique et la plus directe à un certain endroit à ou près du village de Saint-Michel-des-Saints, dans le comté de Berthier, et de là pour se continuer au sud jusqu'à un certain endroit à ou près de la cité de Joliette, dans la province de Québec, en employant, comme force motrice, la vapeur ou l'électricité, avec tous les pouvoirs nécessaires ou incidents pour promouvoir et faire les affaires de telle compagnie, la construction et l'exploitation de son chemin de fer, avec pouvoir d'organiser les industries sur le parcours du dit chemin de fer et d'exploiter les ressources naturelles du pays et faire tout ce qui serait nécessaire à cette fin; la dite compagnie devant avoir son principal siège d'affaires dans la cité de Québec; et pour autres fins.

Québec, 28 octobre 1930.

Les procureurs des pétitionnaires,
DEMERS, DEMERS,

PRATTE & GERMAIN.

5561-44-4

On dépense sa santé pour obtenir la fortune, et ensuite la fortune pour obtenir la santé.

Le vrai visage est celui qui apprend de tout le monde. (Prov.)

Chez Dupuis

c'est moins cher

C'est un fait, l'argent est rare et chacun cherche à avoir des marchandises durables tout en payant moins cher. C'est pourquoi des centaines de mille clients se servent du catalogue Dupuis pour leurs commandes postales. Ils savent que chez Dupuis, ils sont chez eux et sont pleinement protégés par notre garantie. Faites vos achats d'hiver chez Dupuis et payez moins cher.

Achetez chez Dupuis, ce que vous ne pouvez vous procurer chez votre marchand local.

COMPTOIR POSTAL

Dupuis Frères

MONTREAL

Salle de Billard IDEALE

LUCIPPE HIVON, PROP.

Cigares, - Cigarettes,
Liqueurs douces,
Chocolats.

SALON DE BARBIER ET DE CIRAGE

Au-dessus du magasin
DROUIN & GERMAIN
AMOS

Approuvée par la Science!

Extrait d'une lettre reçue de la
Première Station Scientifique dans l'Art de la Brasserie,
202 East 44th Street, New York City, N.Y.

THE FIRST SCIENTIFIC STATION FOR THE ART OF BREWING
202 EAST 44TH STREET
NEW YORK N.Y. 6 avril 1930.

Brasserie Boswell,
14, rue Saint-Jacques

"INDIA ALE" - Rapport No. 200447

Cette bière est un produit particulièrement ré-
ussi. Odeur et goût purs, arôme de houblon excellent,
saveur de houblon et caractère vineux des plus agréables.
Nous considérons que cette bière est une des meilleures que
nous ayons eu à analyser, cette année, dans nos laboratoires.

La composition chimique de cette bière révèle
qu'elle a été bien brassée, soumise à une fermentation
complète et qu'elle contient les proportions voulues de
ferment, sucre et dextrine. Elle n'est pas sujette non
plus à l'altération du froid.

Ceci prouve
ce qui a toujours
été revendiqué.
La Boswell est
une bière de qualité
supérieure

LA PREMIERE STATION SCIENTIFIQUE
Robert Schwarz

"C'est toujours la même" /

BIÈRE BOSWELL

Depuis 1668

**La Côte
Canadienne
du Pacifique
de CALIFORNIE**



Suivez l'été. Allez vers ces côtes ensoleillées qui font fuir l'hiver et ses frimas, où le bruissement des feuilles forme une douce musique. Auto, golf, yacht, les scènes reposantes et les amusements de Vancouver et Victoria que vient de réunir le nouveau service maritime triangulaire du Canadien National. Ou bien allez chercher vers le sud les charmes incomparables de la Californie ensoleillée.

Pour plus de renseignements, s'adresser aux Agents du Canadien National.

CANADIEN NATIONAL

AUSSI PUR QUE L'ENFANCE



Pur, Sûr et Idéal pour Employer dans le Thé ou le Café

Des troupeaux choisis fournissent le lait "DOROTHY" BRAND. "Homogénéisé" pour une plus facile digestion — et stérilisé pour votre sûreté dans les boîtes "Dorothy" imperméables à l'air, dans lesquelles il peut être conservé indéfiniment.

Le goût est délicieux. Essayez l'emploi de "DOROTHY" BRAND pour le breuvage, la cuisine, pour tout ce qui demande du lait frais. En l'achetant cherchez le Baby Dorothy sur l'étiquette — "Notre Emblème de Pureté."

DOROTHY BRAND
EVAPORATED MILK

Le Lait Canadien



LA MARQUE FASHION-CRAFT SIGNIFIE ÉLÉGANCE ET QUALITÉ

VÊTEMENTS SUR MESURES
plus **LA QUALITÉ**
FASHION-CRAFT



Il y a des hommes qui admirent la coupe, la confection et la qualité Fashion-Craft, mais croient qu'ils doivent avoir leurs vêtements taillés sur leurs propres mesures.

Si vous êtes de cet avis, venez nous voir et profitez de notre service spécial de vêtements sur mesures Fashion-Craft pour votre nouveau complet ou paletôt.

Un assortiment splendide de lainages est à votre choix, à partir

De \$29.50

DROUIN-GERMAIN
AMOS, QUE.
LE MAGASIN
FASHION-CRAFT

Vêtements et Merceries de haute qualité.



La grande assemblée.
(Suite de la page 1)

des primes de défrichement, par exemple.

M. Roy dit avoir entendu lui-même M. l'abbé Minette traiter les colons de braillards.

Comme on le voit, notre M. Roy est resté le même.

Nous oublions de rapporter le discours de M. Bélec. Il n'a rien dit. Il est, député, ce qu'il était candidat. Il n'a pas changé,

nous n'avons pas à changer d'opinion à son sujet.

Après avoir écouté patiemment ces oracles du parti conservateur, un homme du peuple résumait son sentiment par ces mots expressifs: "C'est des bourreurs". Telle est bien l'impression des gens sérieux.

Quand on pense que ces bourreurs de crânes songent sérieusement à remplacer des hommes

comme Taschereau, Perron, Perreault, Laferté! Quel jour ce sera-t-il? Quel jour ce sera-t-il? Quel jour ce sera-t-il? Quel jour ce sera-t-il?

Procès remis

Un nommé Demers, accusé de vol, ne s'est pas présenté au récent terme des assises criminelles à Amos. Son cautionnement a été confisqué et un ordre du tribunal a été donné de l'arrêter.

Le procès de Dohan, hôtelier de Noranda, accusé du vol d'une "slot machine", a été remis à un terme ultérieur.

Le procès de Harry Bush, accusé d'avoir triché aux cartes, aura lieu devant un magistrat, l'accusé ayant opté pour un tel procès.